

IHAB Recommandation 3 : Information des futurs parents sur les bénéfices de l'allaitement exclusif

Le label IHAB

Le label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébé) est un label de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF International créée en 1991 qui **récompense les services de maternités et de néonatalogies qui offrent un accompagnement optimal** des parents à la naissance de leur enfant et durant tout leur séjour.

La démarche IHAB repose sur le trépied suivant :

- Une équipe centrée sur les besoins individuels du nouveau-né et de sa mère.
- Un environnement et accompagnement qui permettent aux parents de prendre totalement leur place, dès la naissance.
- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal.

La démarche IHAB s'appuie sur 12 recommandations de bonnes pratiques, argumentées scientifiquement, qui allient qualité des soins, sécurité et bienveillance.

Dans le cadre de notre partenariat, IPA vous présente ces recommandations.

Recommandation 3 :

Informez toutes les femmes enceintes des avantages de l'allaitement au sein et de sa pratique, qu'elles soient suivies ou non dans l'établissement.

Détails de recommandation 3 IHAB sur le [formulaire d'auto-évaluation IHAB](#) p.11

10 points clefs sont abordés (par écrit et par oral) et traitent de l'importance :

- de l'allaitement maternel, tant pour le bébé que pour la mère
- du contact peau à peau immédiat à la naissance
- du démarrage précoce de l'allaitement
- de la cohabitation mère-bébé 24h/24
- de l'allaitement à la demande du bébé (dès qu'il cherche à téter)
- des tétées fréquentes pour assurer une lactation suffisante
- d'une position et d'une prise de sein adaptées
- de l'allaitement maternel (sans aucune autre boisson ou aliment) pendant les 6 premiers mois en évitant (quand c'est possible) l'utilisation des biberons et des sucettes
- de la poursuite de l'allaitement maternel après 6 mois avec la diversification alimentaire
- et des moyens disponibles pour aider l'accouchement (Recommandation 12).

Une information écrite sur un groupe de soutien entre mères est transmise à toutes les femmes enceintes.

Mixer les informations écrites, orales, en individuel et en groupe permet d'être plus efficace dans les messages transmis.

Une attention particulière est apportée aux **femmes enceintes hospitalisées à risque d'accouchement prématuré ou de naissance d'un enfant malade : les informer des bénéfices de l'allaitement et de la conduite de la lactation et de l'allaitement.**

4 points-clés : importance du contact peau à peau avec leur enfant et de la proximité, importance du lait maternel pour le bébé prématuré ou malade, possibilité de nourrir leur enfant avec leur lait tiré, aussi longtemps qu'il ne peut pas téter.

Pour aller plus loin

- [Les 12 recommandations IHAB](#)
- [Présentation d'IHAB France et de la collaboration d'IPA](#)
- [Soutenir pour prolonger l'allaitement](#)

Information Pour l'Allaitement

IPA information pour les professionnels

<https://info-allaitement.org>

Naviguez dans notre **nouvel onglet dédié à IHAB** dans notre barre de menu !

Consultez le catalogue du centre de ressources d'IPA : [base de données documentaire](#)

Découvrez [nos articles et mots-clés associés à cette recommandation](#)

[voir la recommandation IHAB 4 >](#)